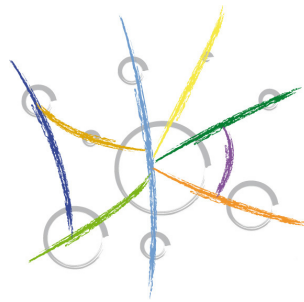


Agglomération lyonnaise  
Beaujolais  
Boucle du Rhône en Dauphiné  
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain  
La Dombes  
Loire Centre  
Monts du Lyonnais  
Nord-Isère  
Ouest lyonnais  
Rives du Rhône  
Roannais  
Sud Loire  
Val de Saône-Dombes



*Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise*



**inter-Scot** - novembre 2013

# 14<sup>e</sup> rencontre des présidents de Scot

## Actes

**Saint-Martin-en-Haut,  
le 12 novembre 2013**

rencontre des présidents



# Une rencontre des présidents à treize Scot

Les présidents des treize Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise se sont réunis le 12 novembre 2013 à Saint-Martin-en-Haut. Après un rappel de la commande issue de la rencontre des présidents précédente, les élus ont fait le point sur les chantiers de l'année écoulée et sur la mise en œuvre du programme de travail 2014.

## Les élus présents

**Christian BERNARD**,  
président du Scot Loire Centre

**Françoise BERNILLON**,  
présidente du Scot de La Dombes

**Régis CHAMBE**,  
président du Scot des Monts du Lyonnais

**André COLOMB-BOUVARD**,  
président du Scot Nord-Isère

**Roland DEVIS**,  
président du Scot Roannais

**Christophe FAVERJON**,  
vice-président du Scot Sud Loire

**Patrick GAGNAIRE**,  
président du Scot Rives du Rhône

**Serge MENUET**, président  
du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné

**Michel OZIOL**,  
président du Scot de l'Ouest lyonnais

**Daniel PACCOUD**,  
président du Syndicat mixte du Beaujolais

**Jacqueline SELIGNAN**, présidente  
du Scot Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

**Michèle VULLIEN**, vice-présidente  
du Scot de l'Agglomération lyonnaise

**Gilles BUNA**,  
président de l'Agence d'urbanisme de Lyon

## Excusés

**Gérard COLLOMB**,  
président du Scot de l'Agglomération lyonnaise

**Jacqueline FOURNET**,  
présidente du Scot Val de Saône-Dombes

**Maurice VINCENT**,  
président du Scot Sud Loire

## Les techniciens présents

**Nadège ABON**, chef de projet  
du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné

**Estelle BOMBENON**,  
chef de projet du Scot Loire Centre

**André CHASSIN**, directeur  
du Scot de l'Agglomération lyonnaise

**Michelle CIAVATTI**,  
chargée de mission au sein du Scot  
de l'Agglomération lyonnaise

**Véronique COUZON**,  
directrice du Scot de l'Ouest lyonnais

**Valérie DEVRIEUX**,  
chef de projet du Scot Sud Loire

**Karen DUSSUD**,  
chef de projet du Scot Roannais

**Marie-Christine EVRARD**,  
directrice du Scot Nord-Isère

**Hélène GAUTRON**, chef de projet  
du Scot des Monts du Lyonnais

**Cédric LE JEUNE**,  
chef de projet du Scot Rives du Rhône

**Caroline HENGY**, chef de projet  
du Scot Val de Saône-Dombes

**Olivier PREMILLIEU**, chef de projet  
du Scot Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

**Michel SENELET**,  
chef de projet du Scot Beaujolais

## Agence d'urbanisme de Lyon

**Damien CAUDRON**,  
directeur général

**Laurent GIRARD**,  
chargé d'étude

**Xavier LAURENT**,  
chargé d'étude

**Sébastien ROLLAND**,  
coordinateur de la démarche inter-Scot

**Olivier ROUSSEL**,  
directeur développement  
partenariat territorial

## Agence d'urbanisme de Saint-Etienne

**Ludovic MEYER**,  
directeur général adjoint

## Pôle Métropolitain

**Philippe PRUD'HOMME**,  
directeur

**Agnès GOUX**, adjointe au directeur  
et référente Aménagement/Transport

## Chambre de commerce et de l'industrie

**Pascal PERRAUT**,  
Vice-Président Chambre de commerce et de  
l'industrie - commission du commerce  
de la Région Rhône-Alpes

**Lionel SAUGUES**,  
Chambre de commerce et de l'industrie  
de la Région Rhône-Alpes

**Bernard GAGNAIRE**,  
Chambre de commerce et de l'industrie de Lyon

**Bernard CHERVET**,  
Chambre de commerce et de l'industrie de l'Ain



## Programme de la rencontre

### Mot d'accueil du président Régis Chambe

Présentation du déroulé  
de la rencontre

Rappels des activités de l'inter-Scot en  
2013 (actées le 12 décembre 2012)

### L'urbanisme commercial

*par J. Salignan*

Rappels des attendus inter-Scot  
sur la question du commerce

Les grandes tendances à l'échelle  
nationale, les nouveaux concepts  
et le suivi des dernières implantations  
commerciales

Les chiffres clés du commerce à  
l'échelle inter-Scot

Quelles actions concrètes de  
collaboration ?

Les suites à donner

### Le « Chapitre commun » des Scot version 2013

*par R. Chambe, J. Fournet, M. Vullien*

Présentation du contexte général  
et des besoins d'actualisation

Rappels des six orientations et  
principales actualisations commentées

Signature (fin de séance)

### De la juxtaposition au recollement des Scot : vers l'harmonisation des documents

*par C. Faverjon*

Présentation de la démarche :  
de la juxtaposition au recollement

Suites à donner : quelle ambition ?  
quel calendrier ?

### Perspectives 2014

*par S. Rolland*

Mise en cohérence des Scot

Urbanisme commercial

Forum des élus de l'aire  
métropolitaine lyonnaise

Les Espaces d'interface métropolitains  
(EIM) : les suites à donner

Séminaire articulation Scot/PLU-I :  
méthode, accompagnement

Base de connaissance « Socle » :  
les dix indicateurs clés de l'inter-Scot

### Déjeuner en présence des élus du Pôle Métropolitain

(au restaurant « les 4 saisons »)

Retour sur les travaux de l'inter-Scot  
et les débats de la matinée

Pistes de mutualisation de travaux  
entre l'inter-Scot  
et le Pôle Métropolitain

# Point sur les activités de la démarche en 2013

Lors de la 8<sup>e</sup> rencontre des Présidents de Scot le 11 juin 2009 à Saint Bernard (01) consacrée au commerce, les présidents de Scot ou leurs représentants avaient souhaité que les Agences d'urbanisme entreprennent un travail sur la thématique du commerce avec plusieurs objectifs en ligne de mire :

- ▶ améliorer la connaissance et mutualiser l'observation de l'armature commerciale de l'aire métropolitaine lyonnaise ;
- ▶ partager l'information sur les dynamiques commerciales, se concerter sur les projets ;
- ▶ mieux intégrer le commerce dans les politiques territoriales ;
- ▶ réaliser une Charte inter-Scot pour un aménagement commercial de qualité/ partager les orientations communes avec les professionnels



## L'urbanisme commercial, un intérêt commun et majeur

### Améliorer la connaissance et l'observation : vers un système d'observation de l'urbanisme commercial métropolitain

La mise en place en 2012 d'un processus d'observation de l'activité commerciale en partenariat avec les Chambres de commerce et de l'industrie (CCI) de l'aire métropolitaine lyonnaise et la CCI de Région permet de disposer aujourd'hui d'une base de données fiable sur l'activité des Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) et d'observer les dynamiques commerciales à l'échelle de treize Scot sur un territoire de 3 millions d'habitants.

**Réalisation(s) :** une analyse des dynamiques commerciales de Scot et entre chaque Scot

### Partager l'information, se concerter sur les projets

Des projets commerciaux notamment (mais pas seulement) d'envergure métropolitaine, voire régionale (type « village de marque », retail park), sont susceptibles d'impacter fortement les territoires voisins. Les présidents ont souhaité que l'information sur ces projets soit diffusée au sein de l'inter-Scot afin qu'un dialogue constructif puisse s'établir entre Scot sur ces projets.

**Réalisation(s) :**

- bulletin de veille sur les concepts : *drive*, décryptage des logiques de l'immobilier commercial
- bulletin de veille métropolitain sur l'urbanisme commercial qui propose une actualité juridique, conjoncturelle, des éléments de prospective ainsi qu'un état des lieux des grands projets commerciaux de l'aire métropolitaine lyonnaise

- ▶ **Les présidents de Scot ont souligné l'importance de se mobiliser sur le thème majeur de l'observation commerciale en 2014. Compte tenu des évolutions des formes et des comportements d'achats, la réflexion sur ce thème doit aller vers plus de prospective. Au regard des multiples projets d'implantations commerciales, une complémentarité entre les territoires de l'inter-Scot est à mettre en place pour trouver un équilibre.**

## Poursuivre le dialogue avec les opérateurs commerciaux

La charte a été élaborée en dialogue avec un panel d'opérateurs commerciaux et signée par les présidents de Scot en décembre 2012. La démarche a été reconnue comme pionnière à l'échelle nationale.

La charte a été annexée à certains dossiers de Scot, d'autres en ont intégré les principaux éléments dans leur Document d'orientations et d'objectifs (DOO).

Une dizaine d'acteurs commerciaux ont « rejoint » la Charte et adhéré à ses principes.

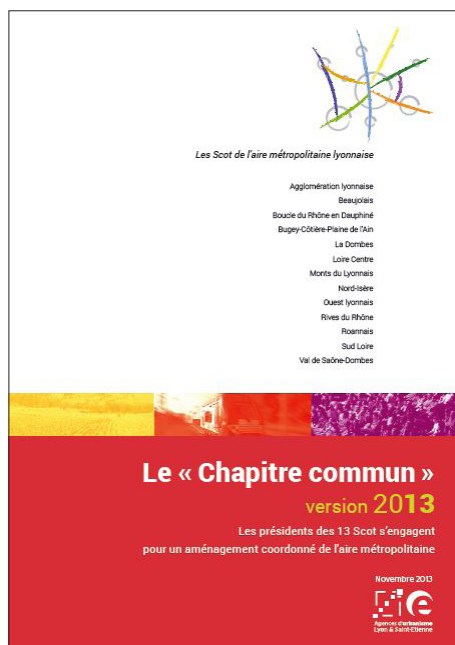
Une base de dialogue s'est mise en place avec les opérateurs commerciaux : réunion de mise au point en 2012, séminaire de prospective en 2013.

**Réalisation(s) :** les courriers d'adhésion aux principes de la Charte de douze enseignes ont été annexés au document.



A travers la démarche inter-Scot, les collectivités ont souhaité, en 2006, reconnaître l'espace de l'aire métropolitaine lyonnaise comme un « bien commun », qui repose à la fois sur un sentiment d'appartenance partagé et le respect des identités territoriales. A travers un chapitre commun, les collectivités fondent le principe d'une coresponsabilité du développement et de l'aménagement durable de l'aire métropolitaine lyonnaise

### Réalisation(s) :



### Le « Chapitre commun » des Scot version 2013

En décembre 2012, les présidents des treize Scot, lors de leur rencontre annuelle, ont validé la réactualisation de ce texte fondateur.

Trois évolutions ont été considérées :

- des réalités territoriales périurbaines et rurales à mieux prendre en compte :
  - > trois nouveaux Scot partenaires (Roannais, Monts du Lyonnais et Loire Centre) et
  - > élargissement du Scot Rives du Rhône (cinq EPCI),
- une maturité de la démarche pour développer des principes de coresponsabilité dans l'aménagement du territoire sur des thématiques nouvelles (commerce, politiques de logements),
- un paysage institutionnel de l'aire métropolitaine qui a évolué ainsi que son ingénierie territoriale.

Après un échange nourri sur le fond de ce nouveau « pacte territorial » à visée symbolique, les présidents ont apposé leur signature au nouveau document, destiné à intégrer le rapport de présentation ou le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de chacun des Scot (portée non prescriptive).

Trois Scot ont reporté leur signature afin de prendre le temps de le faire partager en priorité au sein de leurs instances. Sans remettre en question leur accord sur le fond, ils ont paraphé le document en fin d'année 2013.

# Point sur les activités de la démarche en 2013 (suite)

Lors de la rencontre des présidents du 12 décembre 2012, avait été acté la constitution d'un groupe d'étude sur la question du « recollement des Scot ».

Quatre thématiques avaient été retenues : l'armature urbaine, les espaces naturels et agricoles, le développement économique et les réseaux de transport.

L'idée était dans un premier temps de mesurer les écarts en termes de cartographie et de vocabulaire entre les 13 Scot de l'aire métropolitaine.

Ce premier travail devait permettre de réaliser un cahier de recommandations à destination des Scot.

## De la juxtaposition au recollement des Scot : vers une harmonisation des documents de planification territoriale

Il n'est, bien entendu, pas question d'homogénéiser le contenu des treize Scot. Il s'agit bien de faire de la cartographie un véritable outil de dialogue grâce à un vocabulaire commun. Cet exercice donne, en outre, la possibilité à chaque Scot de produire une partie de « l'image » de l'aire métropolitaine.

La méthodologie mise en place s'est divisée en trois temps :

1. Apprécier l'effort à accomplir en confrontant les vocabulaires et les représentations cartographiques des Scot : « » » » la [JUXTAPOSITION]

**Réalisation(s) :** six posters thématiques des Scot mis « bords à bords » et un poster des cartes de synthèse.

2. Mesurer plus finement les convergences et les écarts en rapprochant les sémantiques et les sémiologies : « » » » le [RECOLLEMENT]

**Réalisation(s) :** trois cartes schématiques et un « book » décrivant et mesurant les écarts et/ou convergences constatés entre les Scot. Le « book » explicite également la méthode du passage de la juxtaposition au recollement des documents.

3. Entériner des définitions et des modes de représentations communs, utiles aux prochaines révisions de Scot : « » » » [L'HARMONISATION]

**Réalisation(s) :**  
« Cahier de recommandations »  
livraison prévue en 2014

- **Les présidents de Scot ont validé la poursuite du travail en 2014. Il s'accompagnera d'une démarche pédagogique afin que chacun des Scot s'approprie naturellement les éléments de cartographie et de vocabulaire communs.**

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne pourront ainsi approfondir leur travail de fond et élaborer un « cahier de recommandations » (guide d'emploi de vocabulaire et de sémiologie cartographique).

Elles s'engagent également à accompagner dans la mise en oeuvre du « cahier de recommandations » les Scot couvrant les EPCI du Pôle Métropolitain et les Scot volontaires (*a minima* sur le plan graphique).

Ce travail pourra être élargi à d'autres thématiques (le commerce notamment). Cette démarche expérimentale sera également déterminante dans les approches des espaces d'interface métropolitains pour clairement identifier les effets de « bords » entre Scot.



# Les axes du programme de travail inter-Scot 2014

## Urbanisme commercial

Le travail engagé sur l'urbanisme commercial se poursuivra en 2014 autour de quatre missions :

- Poursuite de l'observation commerciale conduite en partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie Rhône-Alpes (CCIR) et les CCI territoriales de l'Ain et du Rhône
- Poursuite de la veille commerciale sur les implantations nouvelles ou en projet
- Poursuite de la veille sur les concepts développés par les opérateurs commerciaux
- Organisation d'un séminaire avec les opérateurs à destination des élus et des techniciens des Scot élargi aux membres du comité technique qui permette de capitaliser quatre années de travaux (2009/2013).

## Harmonisation des Scot

Cette réflexion s'inscrit également dans la continuité. Trois temps rythmeront 2014 :

- « Cahier de recommandations » : guide méthodologique pour aider à l'harmonisation des cartographies et des vocabulaires employés par les Scot
- Mise en oeuvre d'une harmonisation cartographique pour les Scot volontaires
- Approfondissement de la méthode d'harmonisation sur des thématiques nouvelles (commerce par exemple) et/ou sur des secteurs tests

## Socle de connaissances en chiffres et en cartes

Une dizaine d'indicateurs clés communs à tous les Scot seront publiés. Ces outils de suivi partagés pourraient permettre de mesurer la mise en oeuvre d'un certain nombre d'orientations issues du « Chapitre commun » 2013 notamment.

La collection « Réalités métropolitaines », initiée en 2011, est un ensemble original de posters développé par l'Agence d'urbanisme de Lyon en partenariat avec Epures. Après l'administration territoriale, la géographie et les espaces naturels et agricoles à l'échelle de l'aire

métropolitaine, le dernier poster en date porte sur le réseau urbain. En 2014, cette série de cartes sera réactualisée et complétée par un cinquième poster sur le réseau des déplacements.

## Poursuite des démarches partenariales entre territoires

L'expérience a montré que les résultats, issus des différents diagnostics territoriaux réalisés sur les espaces d'interface, nécessitent ensuite d'être partagés avec des acteurs du territoire considéré. En effet, il s'agit de trouver des « repreneurs » (EPCI par exemple) pour s'emparer des enjeux identifiés lors de démarches d'études. Il s'agira donc d'assurer des présentations sur la base de ces diagnostics actualisés.

## Pédagogie/Événementiel

2014 est une année de changement politique. Afin d'accompagner les élus de demain et de valoriser le socle de connaissances à l'échelle de l'aire métropolitaine, un temps de capitalisation et de partage sera nécessaire :

- Organisation d'un forum à destination des instances des Scot nouvellement désignées pour montrer l'intérêt -et promouvoir- la démarche inter-Scot (second semestre 2014)
- Elaboration d'un pack de connaissance pédagogique sur la base des travaux conduits par l'inter-Scot avec l'actualisation du Kit inter-Scot de mars 2010
- Adaptation des modalités de fonctionnement de la démarche inter-Scot suite à l'élargissement du partenariat au sein de l'inter-Scot

## Accompagnement des Scot aux évolutions législatives

A l'instar du séminaire-formation du 20 septembre 2013 sur la mise en application de la Loi portant engagement national pour l'environnement, un temps d'étude sera réservé pour accompagner les Scot à prendre en compte les évolutions législatives actuellement débattues. Il pourrait par exemple s'agir de l'articulation Scot/PLU-I.



# Mutualisation des travaux inter-Scot/Pôle Métropolitain

Lors du déjeuner du 20 décembre 2012, les élus de l'inter-Scot et ceux du Pôle Métropolitain avaient validé une coopération axée sur cinq points de convergence :

- ▶ Etudes basées sur une échelle d'analyse commune : le « carré métropolitain »
- ▶ Modèle de développement commun : « l'aire métropolitaine multipolaire »
- ▶ Travail commun sur l'harmonisation des Scot
- ▶ Suivi commun des dynamiques commerciales
- ▶ Suivi commun des dynamiques démographiques

Cette coopération s'est fondée sur un *leitmotiv* : « l'inter-Scot pour réfléchir et pour penser l'aménagement de l'aire métropolitaine à long terme, le Pôle Métropolitain pour agir ici et maintenant et mettre en œuvre des projets d'envergure métropolitaine ».

Elle s'est traduite par des livrables communs, des groupes de travail jumelés, des rencontres techniques partenariales, des déjeuners politiques. Au terme de cette année 2013, on peut dire que la cohésion Inter-Scot/Pôle Métropolitain sort renforcée d'une année 2013 riche en productions et en partenariats.

Cette cohésion tient aussi aux équipes politiques et techniques des deux démarches, qui ont œuvré tout au long de l'année au rapprochement et à la cohérence des deux scènes.

En 2014, l'enjeu de mutualisation des travaux demeure. Elle est le socle de la consolidation des deux scènes. En une année de mise en place de nouvelles équipes, les élus souhaitent que cette mutualisation s'accompagne, en 2014, de deux engagements :

1. Effort de pédagogie : les agences prépareront des supports et prévoiront des temps d'animation en 2014 pour « mettre à niveau » les élus du nouveau mandat
2. Poursuite et approfondissement des travaux entrepris, notamment sur le commerce, l'habitat et l'harmonisation des Scot.

Dans le détail, les missions qui pourraient être conduites en 2014 :

## 1. Pédagogie en direction des nouvelles équipes

- Mutualisation du Forum inter-Scot à destination des nouvelles équipes politiques et des bureaux syndicaux des Scot.
- Présentation des outils pédagogiques de l'inter-Scot (pack de connaissances, etc.)

## 2. Poursuivre les coopérations entreprises

### • Harmonisation des Scot : LA mission à long terme

- Réalisation d'un « cahier de recommandations »,
- Harmonisation des quatre schémas couvrant les EPCI du Pôle Métropolitain et les Scot volontaires (*a minima* au plan graphique) : première cartographie

### • Urbanisme commercial

- Poursuite de la mission « Observation commerciale » en partenariat avec les CCI
- Poursuite de la veille sur les concepts et les implantations
- Organisation d'un séminaire avec les opérateurs commerciaux

### • Observation mutualisée à l'échelle du « carré métropolitain »

- Cartes, posters, schémas, représentations : le « carré métropolitain »
- Le « Chapitre commun » des Scot 2013, bréviaire métropolitain
- Enrichissement de la collection de posters « Réalités métropolitaines »

### • Démographie/logements/économie : l'aire métropolitaine en chiffres

- Système de veille permanent à l'échelle du « carré métropolitain »

> Des éditions de chiffres facilitées, mobilisables à tout moment : un chantier stratégique autour de la donnée

> Une ingénierie partagée (mission de rapprochement des observatoires des Agences de Lyon et de Saint-Etienne)



Coordination inter-Scot : Sébastien Rolland 04 26 99 35 70 [s.rolland@urbalyon.org](mailto:s.rolland@urbalyon.org)

Infographie : Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires.

La présente publication est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

18 rue du lac - BP 3129  
69402 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 43 70  
Télécopie 04 78 63 40 83  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique  
BP 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1  
tél : 04 77 92 84 00  
Télécopie : 04 77 92 84 09  
[www.epures.com](http://www.epures.com)